

Le certificat médical

MÉDICALE ET PRÉVENTION

Le 18 septembre 2024

Vous voulez pratiquer une activité subaquatique et votre club vous demande un certificat médical.

Suite à la loi du 2 mars 2022 et son adaptation aux activités dites à contrainte particulières et vu le caractère « unique » de la licence quelque soit l'activité pratiquée, voici l'application à la FFESSM.

La délivrance ou le renouvellement d'une licence fédérale permettant la pratique sportive et la participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par une fédération est soumise à présentation d'un **certificat médical d'absence de contre-indication** (CACI) à la pratique sportive, et à la pratique de la discipline pratiquée en compétition le cas échéant.

[Téléchargez ici le Modèle de CACI proposé par la FFESSM et sa commission médicale et de Prévention](#)

Le certificat médical est un document contractuel qui engage la responsabilité du médecin qui le délivre en cas de problème de santé.

Le tableau ci-dessous récapitule tous les cas de pratique des activités subaquatiques :

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique

<div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;"> PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE en milieu naturel ou en fosse </div> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">↓</div> <div style="text-align: center; font-weight: bold; color: #0056b3;"> ADULTES ET MINEURS </div> <ul style="list-style-type: none"> CACI de moins de 1 an à la prise de licence. CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet. 	<div style="background-color: #00a09a; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;"> NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE, APNÉE en PISCINE </div> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">↓</div> <div style="text-align: center; font-weight: bold; color: #0056b3;"> ADULTES MINEURS </div> <ul style="list-style-type: none"> CACI de moins de 1 an à la prise de licence. CACI non exigible, seule une réponse négative au questionnaire de santé est demandée annuellement : https://medical.ffessm.fr
---	---

Le médecin dispose d'un certificat médical de référence (annexe III-1-3 du règlement médical).
Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM medical.ffessm.fr

Obligation de faire appel à un médecin Fédéral, ou un médecin titulaire d'un DU ou DIU de médecine subaquatique, ou un médecin du sport pour :
 La pratique du TRIMIX Hypoxique | La pratique de l'Apnée en eau libre en vue de la compétition | Reprise après accident de plongée


Handisub* : > Baptême (sans licence) sur un fond inférieur à 2 mètres, pas de CACI, si pas de réponse positive au questionnaire. [Questionnaire : cliquez ici](#)

- > CACI établi par tout médecin pour un PESH atteint de troubles neuro développementaux et psychiques.
- > Pour un PESH atteint de troubles physiques ou sensoriels :
 - le premier CACI devra être établi par un médecin fédéral, ou DU ou DIU de médecine subaquatique ou médecine physique et de réadaptation, ou médecin du sport
 - les renouvellements pourront être établis par tout médecin.

Sportif sélectionné en équipe de France ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS :
 > Médecin du sport (liste d'exams imposés annexés au règlement médical).

Pour le surclassement en compétition :
 > En cas de surclassement simple, le CACI peut être établi par tout médecin.
 > En cas de surclassement double, le CACI doit être établi par un médecin du sport, ou titulaire d'un DU ou DIU de médecine subaquatique.

RAPPEL
 Sans licence ni CACI : Baptême, PE12, Pass Découverte, Pass Apnée, Plongeur de bronze, 1^{re} étoile de mer.
 Licence sans CACI : La délivrance d'une licence aidant-accompagnant n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.
 En cas de modification de l'état de santé ou d'accident de la plongée, la validité de ce certificat est suspendue.



Toute activité scaphandre inclut : PSP, Orientation Subaquatique, Archéologie, Plongée Souterraine, Photo & Vidéo, Environnement & Biologie, pratiqués en scaphandre.

